Salle du Globe,

Encoignure des rues St-Pierre et St-Claude, Près du Vieux Bassin.

[illegible] l'ouverture [illegible] BALS MASQUÉS [illegible] de la saison [illegible]

[illegible] SALON [illegible] RESTAURANT [illegible] par le Recorder [illegible]

S. VIOSCA, Propriétaire.

Education Classique et Générale

PAROISSE ST. CHARLES.

John Cuff, principal, autrefois professeur de langues classiques et de littérature anglaise au College Jefferson.

[illegible]

Orleans High School.

ERASTUS EVERETT, A. M., principal et pro[illegible]

[illegible]

C. E. BENOIT,

Facteur et Marchand de Musique [illegible] No 78, rue de Chartres.

[illegible] *instrumens en cuivre* [illegible]

65,800 [illegible] D. BORNIO Jr.

151,300 [illegible] D. BORNIO Jr.

111,300 [illegible] D. BORNIO Jr.

[illegible] J. M. CABALLERO [illegible]

THOMAS C. PAYAN & Co. [illegible] *en gros et en détail, d'habillement* [illegible]

MANUFACTURE [illegible]

MAGASIN DE CIGARES DE [illegible]

MATCHES

[illegible] aux prix de Paris [illegible] PARFUMERIE DE PARIS. [illegible]

[illegible] J. N. CURIEN. [illegible] rue Dumaine No 32.

Jambons de Westphalie [illegible]

[illegible] A. W. WHITNEY [illegible]

[illegible] LEOPOLD JEANNET & Co. [illegible] 47, rue St-Louis

[illegible] FERBOS FRÈRES [illegible]

[illegible] J. W. STANTON & Co. [illegible]

[illegible] J & J TARDOS [illegible] 31, rue de la Vieille Levée.

VIEUX COGNAC—En débarquement du navire Sabattis, trois quarts et huit huitiemes pipes Jean Louis 1795, à vendre par
1er nov J & J TARDOS, 31 Vieille Levée

PROCLAMATION,

Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que la mort de l'hon. John H. Harmanson, Représentant du Troisième District congressionnel de l'Etat de la Louisiane, a laissé une vacance dans la Chambre des Représentans des Etats Unis, il est ordonné qu'une élection sera tenue dans ledit District congressionnel, le 30 novembre, aux endroits ordinaires où les élections sont tenues et conformément aux lois existantes, pour nommer un représentant au Congrès qui remplira ladite vacance et servira pendant le terme pour lequel ledit membre avait été élu.

En conséquence, j'ai lancé la présente proclamation pour notifier de la dite élection les électeurs et les votants dument qualifiés dudit District et pour ordonner aux sherifs, commissaires d'élection et autres fonctionnaires d'avoir à tenir la dite élection ledit 30me jour de novembre, selon les formes légales et de faire leurs rapports conformément aux dispositions de la Constitution et des lois de l'Etat qui régissent les élections.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, le 31me jour d'octobre A. D. 1850 et le 75me de l'indépendance des Etats Unis.

JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur,
CHARLES GAYARRE,
4nov—au30 Secrétaire d'Etat.

PROCLAMATION.
PAR JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

VU qu'un siège de la Législature de l'Etat est devenu vacant par la résignation de H Bullard représentant du troisième district de la ville et paroisse de la Nouvelle Orleans; J'ai jugé à propos d'annoncer par cette proclamation, qu'une élection aura lieu dans le dit district, pour remplir la dite vacance. L'époque sera fixée par le shérif qui aura soin que la dite élection se tienne aux lieux désignés par la loi, qu'elle soit conduite, et que les retours en soient faits conformément aux dispositions de la Constitution et des lois, dans de semblables cas.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, ce [illegible] jour de novembre de l'an du Seigneur 1850, et la 75me année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur,
CHARLES GAYARRE,
7nov Secrétaire d'Etat.

CACHEMIRE et mousseline de laine—Cachemire d'Ecosse de toutes couleurs depuis $1;
Mousseline de laine do;
Alpaccas unis et brochés nouveaux;
Barpour broché et à reflet do;
Satin de laine do do do;
Cachemire chiné haute nouveauté;
do Ecossais pour enfants;
Tartan, Bresilienne, &c.

Indiennes Françaises.

Nous avons ouvert les deux dernières caisses d'indiennes françaises garanties bon teint, à 15 cents la varge.
Et une caisse indienne très riche à 50 cents.

P. & E. REILLY & Co,
11 nov Encoignure Canal et Royale.

Broderies Anglaises.

BANDES brodées, garniture de lingerie, cols, manches, chemisettes, modestes, Laizes brodées pour jupes.

DENTELLES.

Volants et garniture de robes de bal, dentelle fil tra[illegible], valenciennes, malines, Alençon noir de toutes largeurs, dentelles de laine pour garniture, du pour volants, robes de crêpe, du tulle, du brodées, do gaze zéphir
P. & E. REILLY,
11nov Encoignure Canal et Royale.

ESSAYEZ DES TEINTURES AU NOUVEL ETABLISSEMENT DE

PERINAUD,

RUE ROYALE, 73, PRÈS BIENVILLE,

ET vous serez convaincu que c'est LE SEUL ici qui puisse remettre les soieries à neuf avec les NOUVELLES MACHINES qu'il a fait faire lui même à Paris.

Les Crêpes de Chine sont rendus aussi beaux qu'étant neufs, soit en blanc ou en couleurs lines toutes nuances; de les habillemens d'hommes (nettoyés et réparés), des tapis, les rideaux; de les cachemires, les blondes, et les plumes en toutes couleurs. ☞ Comme son établissement est le seul qui possède les machines à moirer, damasser et lustrer toutes les étoffes, il prie les personnes qui voudraient le visiter de ne pas confondre sa maison avec celle qui se trouve située très-près de la sienne, son travail ne pouvant être imité par personne.
2oct—3m Rue Royale, 73, près Bienville.

Essayez des teintures de l'ancien établissement de

J. HERICY,

ATELIERS Rue Condé 94 et 96.
MAGASINS Rue Royale 75 et rue du Camp 240

ET VOUS SEREZ CONVAINCUS que, aussi bien qu'avant, on de ses confrères, qu'il peut remettre à neuf les soieries à l'aide des machines qu'il a importées de Paris.

Les crêpes de Chine, soit en blanc soit en couleurs [illegible] les habillemens d'hommes, les tapis, les rideaux, les cachemires, les blondes et les plumes de toutes couleurs, en passant par ses ateliers, reprennent leur lustre primitif.

Quoique son établissement ne soit pas le seul qui possède les machines à moirer, à damasser et à lustrer toutes sortes d'étoffes, J. Hericy prie les personnes qui voudraient en visiter un de ne pas confondre sa maison avec celle qui se trouve un établissement près de la sienne, son travail pouvant soutenir la comparaison avec celui de quelque ce soit. 9oct—3m

Rue de Chartres, No. 86, entre Conti et Bienville.

DUHAMEL, opticien breveté, a l'honneur d'informer le public qu'il a à vendre toutes sortes de lunettes en or, argent, acier, écaille, nacre [illegible] garantit aux personnes qui ont la vue [illegible]

[illegible]

Nota—M. Duhamel invite les personnes qui ont des maladies d'yeux à venir le consulter. 1oct—3m

Changement de domicile.

J. FAIVRE,

Vient d'ouvrir son nouveau magasin, **Rue Royale, 56,** *entre Bienville et Douane.*

[illegible] de ses *Pianos Piccolos*, [illegible] *Brunswick, Ma*[illegible]

[illegible]

Il a toujours des *Pianos Piccolos et à queue,* d'Erard et de Pleyel, qu'il vendra À BAS PRIX, pour s'en défaire.
4 nov—☞

CHARBON.—CHARBON.

CHARBON de [illegible] Virginie, des mines de Peyton—Le soussigné agent pour la vente des charbons [illegible]

[illegible]

N. B. Prix de ce charbon $1 le baril payable sur la livraison. MORTIMER TURNER & Co,
22oct—2m 217, rue du Camp

VINS FINS.

LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre :
CHAMPAGNE.
20 paniers Napoléon.
25 do marque de l'Ancre.
20 do Savage Crown.
20 do Moet et Chaudron, fleur de Sillery.
VIN DU RHIN.
20 caisses Nier [illegible]
20 do Liebfrauenmilch.
25 do Hochheimer.
15 do Liebfrauenmilch.
10 do Hock Mousseux.
☞ Ces vins sont d'une qualité très supérieure et d'importation directe. E. JOHNS,
2nov—1sem No5. Front Levée

RAISINS VERTS, Limons, Raisins—Récemment reçu, un grand envoi de raisins verts de Malaga, en barillets et demi barillets, 25 caisses limons frais, raisins secs de Malaga, en caisses, demi et quarts de caisse, à vendre par
9nov E. JOHNS, 5, Front Levée.

A VENDRE—En débarquement du navire Sabattis, venant de Bordeaux :
100 barriques vin rouge bon ordinaire;
20 do do blanc Haut Sauterne;
80 barils do do do;
50 caisses prunes à l'eau-de-vie;
40 do fruits assortis, &c;
40 do abricots, 40 do poires;
6 boucauts ficelle en petites pelottes;
25 barils bouchons réguliers 500,000,
1 boucaut do surfine 200,000.
N. DUDOUYT,
11 nov—1m 13, rue Toulouse.

A VENDRE—En débarquement du navire Oceana, venant de Bordeaux :
40 barriques vin rouge ordinaire;
50 barils vin blanc Haut Sauterne;
50 caisses absinthe Sauvageot, Brunaton & Co;
50 caisses kirsch do do do;
N. DUDOUYT,
11 nov—1m 13, rue Toulouse.

DAMEJEANNES—1200 damejeannes de 5, 4, 3 et 1 gallons, en débarquement du navire Old England, à vendre par
9nov QUEYROUZE & LANGSDORFF.

VIN—40 barriques vin de Bordeaux, en débarquement de la barque Arundal, à vendre par
9nov QUEYROUZE & LANGSDORFF.

SARDINES A L'HUILE—5000 demi-boites sardines à l'huile de la marque bien connue "B. [illegible]" à vendre par AUG. MOLIER,
9 [illegible] No 80, rue St Louis.

EN débarquement du navire Sabattis, de Bordeaux :
150 barr. vin rouge, 90 demi barr. vin blanc;
80 caisses vin rouge;
100 caisses pruneaux en pobans, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
11 nov 30, rue de la Vieille-Levée.

COGNAC—2 demi pipes cognac M. Vauthier [illegible], 10 quarts et 20 huitièmes même cognac, en débarquement du navire Oceana, de Bordeaux à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
11 nov 30, rue de la Vieille Levée.

PRUNEAUX—10 caisses pruneaux en pobans, en débarquement du navire Oceana, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
11nov 30, rue de la Vieille Levée.

VIN—36 barriques vin rouge, 100 caisses vin Haut Brion "Curcier," en débarquement du navire Oceana, de Bordeaux à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
11 nov 30, rue de la Vieille-Levée.

EN MAGASIN—700 sacs café de la Havane; 600 caisses sucre de la Havane, 450 ballots tabac de la Havane, [illegible] cigares de la Havane, à vendre par TROISGROS & Co,
7 nov 26, rue de la Vieille Levée.

SUCRE HAVANE—300 caisses sucre brun, jaune et blanc, en débarquement de l'Adams Gray et du Mary Eden, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
4 nov 34, Vieille Levée

CAFÉ HAVANE—912 sacs café de la Havane, nouvelle récolte, en déchargement, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
4 nov 34, Vieille Levée

Brandy et Genièvre.

ON peut acheter, par n'importe quelle quantité AUX PRIX DES ENCANS, du Brandy et du Genièvre. Le soussigné en aura constamment en vente à la convenance des acheteurs.
J. McDONNELL,
15 mars [illegible] Encoignure St-Philippe et Remparts

Dr. P. BLANCHARD

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, **Rue Royale, No 104,** au premier, entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane
26 jai—1a

Académie de Danse.

SALLE DE FAMILLES
A l'Hôtel St-Louis.

M. DEVOTI informe respectueusement les pères et mères de famille, les chefs d'institution, les dames et messieurs de la Nouvelle-Orléans, qu'il ouvrira son Académie mardi 12 novembre, à 4 heures P. M., dans la salle susmentionnée.

M. D. enseigne d'après les méthodes des académies de Paris et d'Italie, les règles de l'étiquette, toutes les danses et les valses les plus usitées et les plus nouvelles ; comme aussi celles de salon, nationales, de caractère et de fantaisie, maintenant en vogue dans les plus fashionables salons de Paris ; le tout selon le désir des familles et des amateurs.

Ayant modifié et simplifié sa méthode, ses élèves font de plus rapides progrès ; d'ailleurs, les parents sont invités à venir voir et juger par eux-mêmes. Et sitôt qu'il y en aura un nombre suffisant de formés, M. D. donnera des bals d'enfants.

Le nombre d'élèves sera limité.

Il y aura deux classes distinctes pour les demoiselles et les petits garçons, qui auront lieu deux fois par semaine: l'une le mardi à 4 heures P. M. et le samedi à 9 heures A. M., l'autre le mercredi à 4 heures P. M. et le samedi à midi.

Les classes des messieurs le lundi et jeudi à 7 heures P. M.

N. B.—Les classes particulières à résidence, composées de 8 à 12 élèves seront au même taux que ci-dessous :

Souscriptions pour le cours ou 4 1/2 mois $20—
Ou par mois 6—

S'adresser au bureau de la salle de bal des familles, rue Saint-Louis, entre Royale et Chartres et à W. J. Mayo, rue du Camp, No 5, Music Store.

Sitôt qu'un local propice sera trouvé dans la 2nie Municipalité, M. D. en donnera connaissance par les journaux. 8 nov

Ecole de Danse.

A L'HOTEL SAINT-LOUIS.

MADEMOISELLE JULIE VINCENT annonce aux dames et messieurs de cette ville, qu'elle va ouvrir son ACADEMIE DE DANSE dans la salle de l'Hôtel St-Louis. Toutes les danses les plus nouvelles pour cet hyver seront enseignées. Mlle Vincent donnera toutes les deux semaines un BAL D'ENFANTS, et toutes les deux autres semaines un bal pour les élèves de la première classe.

PRIX—Pour 12 leçons données à l'école, $6; en classe privée de 4 ou 8 élèves, $4 chaque, pour 10 leçons. Pour une ou deux personnes $1 par leçon.

On peut voir Mlle Vincent à toute heure à son Académie de Danse, les mardi, mercredi et samedi, à 4 heures pour les demoiselles et à 8 heures pour les messieurs. L'école commencera le 11 novembre.
26 oct—4m

ACADEMIE DE DANSE,
196, *Carondelet, entre Hevia et Girod.*

Mme Angelina,

SACHANT positivement qu'il n'y a aucune danse nouvelle en France, hormis le Scottish ou German Polka, vient de composer une nouvelle valse intitulée: *The Jenny Lind Waltz,* et elle espère qu'elle aura du succès parmi le beau monde. 31oct—3m

ECOLE DE DANSE.

Mr. P. CLISSEY a l'honneur d'annoncer qu'il rouvrira ses classes de danse lundi, 4 novembre, au No 6, rue Carondelet, entre les rues du Canal et de la Commune. Les élèves y apprendront les danses les plus en vogue, telles que

Quadrilles français,	Polka et Mazurka,
Valse à deux temps,	Walse, Polka allemande
Valse à trois temps,	La Redowa,
Polka de salon,	Polka écossaise.

M. Clissey se charge d'enseigner ces danses diverses en un cours de quinze leçons.

☞ Classes particulières pour dames et messieurs chaque jour, de neuf à deux heures.
☞ Classes d'enfans, mardi et jeudi, de trois heures jusqu'au soir.
☞ Classes pour messieurs, chaque jour, de six heures et demie jusqu'à dix heures du soir.
4 nov—6m

Toujours à meilleur marché chez

U. LAROUSSINI et Cie,

MAISON ROUGE, No 1,

Vis à vis le marché aux légumes et encoignure Hôpital et Royale,

NOUS croyons devoir annoncer aux habitans de la ville et de la campagne que, malgré les énormes sacrifices que nous avons à l'habitude de faire en faveur de nos acheteurs, nous sommes de nouveau disposés à vendre notre immense STOCK de marchandises d'automne et d'hiver à des prix qui, nous en avons la certitude, induiront le public en général à nous débarrasser des marchandises pour lesquelles nous n'avons plus de place.

Les soussignés choisissent cette occasion pour faire savoir aux dames qu'ils vendront toutes leurs marchandises de Fashion au prix coûtant, telles que alpaccas à la Jenny Lind, étoffes à la Reine, soieries changeantes et autres nouveautés qui n'ont point encore reçu de nom.

Casimire noir et en couleur, à bon marché pour MM. les tailleurs. Etoffes pour habiller les nègres, à très bas prix chez U. LAROUSSINI & Co,
4nov—a Maison Rouge, No 1, sur la Levée, et encoignure Royale et Hôpital

MAGASIN ROUGE,
entre les deux marchés,

JOS. N. ROBERT & Co.

GRAND DEBALLAGE, d'un assortiment complet de marchandises sèches, reçues par les navires Memphis, Geneva, Cazenove, President, Gondar et Perkins, à vendre à des prix très réduits.

Aussi:

Au magasin des soussignés au No 66, Vieille Levée, près de l'encoignure St-Louis, un magnifique assortiment de linge confectionné pour hommes et enfants, chapeaux, casquettes, chaussures, parapluies [illegible]

[illegible] N. ROBERT & Co.

P. S.—Les marchands de la ville et de la campagne sont [illegible] à venir examiner leur bel assortiment.

Marchandises de Printemps.

RECU par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et de New York, à vendre par les soussignés :

Toiles damassées noirs pour mantelets,
Pelerines toile et en mousseline brodées,
Jaconats et mousselines imprimées,
Mousselines brodées pour robes et pour rideaux,
Bareges noirs, unis et satinés;
Mousseline laine noire, unie et rayée satin,
Gants filet et mitaines unis et Egyptiens,
Merinos et Barpours pour habits;
Coutils blancs, unis et rayés;
do fantaisie genres assortis, nouveautés,
Toile du Nord et Bresiliennes,
Alpaccas noirs et couleurs assorties,
Mouchoirs foulards et coton batiste brodés et imprimés,
Damas de coton et damas laine assortie,
Chemises de toute française,
Cravattes de printemps et bretelles de tous genres;
Serviettes et nappes, ouvrés et tapis de tables,
Rubans, figonnés et Ecossais pour chapeaux,
Cotonnades françaises unies et carreaux,
Indiennes françaises et américaines,
Cotons blancs et écrus, denims, drills, cotonnade à chemises,
Agrafes sur galon, œillets et mécaniques à œillets;
Boutons de tous genres, parfumeries, brosses à dents, à ongles et à habits, et un grand assortiment d'autres articles de mercerie et de tissus
LORNE & FROIS,
22 fev 14, rue du Canal.

Marchandises d'automne et d'hiver

JOSEPH H. PALMER & Co. offrent aux marchands, à vendre par pièces et colis, un assortiment complet de marchandises sèches, pour les saisons d'automne et d'hiver, presque aux prix de manufacture.

Les détaillants, marchands de la campagne et commissionnaires ayant des ordres à remplir, trouveront à faire de bonnes affaires chez
JOS. H. PALMER & Co,
4nov 47, rue du Camp.

Habillements confectionnés.

No 9, Rue des Magasins.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de New York un magnifique assortiment d'habillements confectionnés exprès pour le commerce de cette ville, et se composant en partie comme suit :

Redingottes olives, noires, bleues, vertes et brunes; sacs et paletots fantaisie ; paletots bruns, habits en couvertes mackinaw; habits et redingottes en draps fantaisie, de toutes couleurs et qualités, pantalons noirs en cuir, laine et casimir; pantalons fantaisie, à raies, à carreaux, pantalons fantaisie satin et satinés [illegible]; gilets noirs en casimir broché, gilets en satin noir et fantaisie; gilets gros de Rhin et cachemires; gilets en soie [illegible] toutes les qualités; manteaux noirs d'automne à vendre par
BACH BARNETT & Co,
9oct 9, rue des Magasins

Couvertures de Z. Granier & Co.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir MM les négociants et habitants qu'ils ont en main un grand assortiment de couvertures à nègres, en 1re et 2me qualité, qu'ils vendront en lot convenable aux acheteurs, soit pour du comptant ou du bon papier de place ; pour de forts lots les conditions seront très libérales.
H. DE GOER & RIFFLARD,
10sept 21, Magasins

A VENDRE par les soussignés en débarquement du navire Océana, venant de Bordeaux,
48 barriques vin rouge St Julien No. 4;
28 do do do 3;
4 do do do 2;
4 do do St. Julien Médoc;
18 demi do do St. Emilion No. 4;
30 do do vin blanc Haut Sauterne;
18 do do vinaigre de vin blanc;
55 caisses de 12 bouteilles vin rouge Ht. Brion;
107 do de 34 demi-do do do
153 do de 12 do do St. Estèphe Médoc;
103 do de 24 do do do St. Julien Médoc;
53 do de 24 do do do Chateau Léoville;
51 do de 24 do do do Chateau Lafitte;
10 do fruits au jus de Beyssonneau Jeune;
50 do cerises à l'eau de vie de Chauvet & Fils;
10 do poires do do do do
25 do abricots do do do do
25 do prunes do do do do
25 do fruits assortis do do do
10 do liqueurs superfines do do
4 do de 25 paniers anisette do do
1 do contenant 102 demi-boites royans à l'huile
1 do 1002 boites petits pois au beurre;
1 do patés truffés, &c, &c;
20 do prunes sèches en pobans, de J. Fau;
300 do de 12 bouteilles blanches à liqueurs, étiquettes dorées sur verre;
20 do de 25 paniers et pompenelles à anisette, do
87 do de 12 flacons à eau de vie Dentzick;
50 paniers de 100 bouteilles blanches à liqueurs;
1 caisse de 25 bassins garnis;
10 do petites seringues;
21 milliers bouchons extra-superfin;
4 caisses cire à cacheter les bouteilles, jaune et verte.
NUMA LACOSTE,
12nov 147, rue Royale

A VENDRE par les soussignés, en débarquement des navires Sabattis et Océana, de Bordeaux,
100 paniers anisette superfine de Chauvet;
25 caisses de 12 flacons prunes à l'eau de vie;
25 do do do poires do;
40 do vin blanc Haut Sauterne;
20 demi barriques vinaigre de vin blanc;
12 caisses coulis de tomates en bouteilles;
6 quarts de pipes vieux cognac fine Champagne
9 demi barriques vin blanc Haut Sauterne;
3 caisses contenant 10 dessus de table en marbre, de diverses dimensions. V. & E. MAIGNAN,
13nov 85—87, rue St Louis

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Old England, du Havre :
40 paniers de 12 bouteilles champagne supérieur.
10 do de 24 demi do do do.
A vendre par V. & E. MAIGNAN,
7 nov 85, rue St Louis.

SARDINES—En débarquement du navire Arendal, de Bordeaux,
2,700 demi boites sardines à l'huile.
2,000 quarts do do do.
A vendre par V. & E. MAIGNAN,
7 nov 85, rue St Louis.

VINAIGRE—En débarquement du navire Arendal, de Bordeaux :
90 barils vinaigre de vin blanc.
A vendre par V. & E. MAIGNAN,
7 nov 85, rue St Louis.

MANTEAUX DE CHEMINEE—4 manteaux de cheminée, en marbre commun, à vendre par
LABORDE & XIGUES,
7nov 3, rue Front

TABAC—128 balles Mayari, en magasin, et à vendre par B. VALLS,
7 nov 37, rue de la Commune.

PICADURA—15 balles, à vendre par
B. VALLS,
7 nov 37, rue de la Commune.

RIZ—25 boucauts, à vendre par
B. VALLS,
7 nov 37, rue de la Commune.

INDIGO—5 surons indigo de Guatemala, en magasin et à vendre par
LABORDE & XIGUES,
7nov 3, rue Front

VINS DE CHAMPAGNE—100 paniers à livrer par le navire Carolina, du Havre, à vendre par
P. LONGIS,
13 nov 47, rue de la Vieille-Levée.

INSTITUTION DE LA N-ORLEANS
POUR LES JEUNES DEMOISELLES,
Pension, demi-pension et Externes,
No. 252, RUE DU CAMP,

Sous la direction du Docteur et Mme MACAULAY.

CETTE Institution est sous la direction immédiate de Mme Macaulay; les classes scientifiques élevées sont professées par le docteur Macauley et un autre professeur. Des professeurs de grandes capacités sont attachés à l'établissement pour l'enseignement des langues Française, Espagnole, Italienne, ainsi que pour les arts d'agrément; la musique vocale et instrumentale, la peinture et la danse.

Cet établissement est à la fois une institution Française et Anglaise. Les directeurs ont pour but principal de faire suivre aux élèves une éducation systématique et solide, et de s'occuper de l'élévation du cœur en même temps que de l'élévation de l'esprit. Des dispositions ont été prises pour l'instruction des enfans de tous âges. Les professeurs uniront leurs efforts pour assurer les progrès des élèves et les pensionnaires seront traités et considérés comme les enfans de la maison.

La cour de récréation est vaste et éloignée de la vue du public, et l'on donnera aux personnes qui le désireront les recommandations de parents qui ont leurs élèves dans cette institution depuis plusieurs années.

Des cours d'histoire et de biographie seront faits pendant l'hiver par le docteur Macauley aux classes les plus avancées. L'institution possède des instrumens pour rendre l'étude des sciences plus faciles. On peut obtenir de plus amples informations soit par lettres ou de vive voix.

P. S.—Le docteur MACAULAY voulant consacrer tout son temps et tous ses soins aux devoirs de son institution, abandonnera les classes qu'il professait chez Mme DESRAVAUX. 3 oct—6m

INSTITUT St-LOUIS,
Dirigé par Mme DEMON,
Pensionnat et Externat de Demoiselles.
(Année 1850—51.)
Nouvelle-Orléans, rue St-Louis, No. 145, entre Bourgogne et Dauphine.

CETTE Institution fondée depuis près de douze ans, réunit les meilleures conditions, tant sous le rapport matériel, que sous le rapport intellectuel et moral. Mme DEMON élève et maîtresse à l'Institut de la Légion d'Honneur, (Maison St Denis), a modelé le plus possible sa pension sur ce grand établissement, en même temps que sur les premières académies du Nord.

L'emplacement de l'Institut St-Louis est un des plus salubres et des plus agréables de la ville. Dortoirs, salles d'études et de classes, cours de récréation, tout le local très spacieux, très aéré, donnant sur plusieurs jardins, est dans une situation si sanitaire que pas une seule élève n'a eu la moindre maladie sérieuse.

L'enseignement, donné à la fois en anglais et en français, embrasse toutes les connaissances littéraires et scientifiques d'une éducation vraiment achevée.

L'instruction en anglais est l'objet de soins tout particuliers. Mme DEMON veille scrupuleusement à ce que les demoiselles Créoles consacrent plus de temps et plus d'exercices à l'étude de la langue et de la littérature anglaise qu'à toute autre partie.—M. ORTON, professeur d'anglais bien connu à la Nlle-Orléans, continue de faire des cours tous les jours de la semaine. Deux maîtresses d'anglais, demeurant dans l'établissement, président aux classes élémentaires, et activent incessamment les progrès des Elèves par un usage continuel de la langue anglaise dans tous les rapports de la vie intérieure.

Quant à l'enseignement en français, outre les leçons d'habiles professeurs et maîtresses, M. et Mme DEMON font eux-mêmes des cours dans les différentes branches de l'instruction, et peuvent ainsi, par des efforts personnels, garantir la solidité et la rapidité des progrès de leurs Elèves.

Pour la musique, (piano, harpe et solfège), Mme LAVILLEBEUVRE en a la direction. Cette excellente maîtresse qui, déjà antérieurement, donnait des leçons à l'Institut St-Louis, y est maintenant attachée d'une manière toute spéciale. Ce talent jeune et actif, si justement classé en tête des célébrités artistiques de la Louisiane, assure à l'enseignement de la musique, dans la pension de Mme DEMON, une supériorité marquée. Pas une maîtresse qui puisse mieux joindre l'exemple à [illegible] précepte ; et c'est la souvent tout le secret de l'avancement des Elèves. Du reste, un examen de musique ayant lieu chaque mois, est destiné à constater les brillants et rapides progrès des Elèves de Mme Lavillebeuvre.

L'éducation religieuse et morale qui est la base de toute instruction vraiment bonne, a reçu dans l'Institut St Louis des développements qu'elle n'a encore dans aucune autre pension de la ville. Mme DEMON dirige elle-même les exercices religieux des Elèves catholiques, et M. l'abbé THOLONIER les prépare à la 1re *Communion* et à la *Confirmation*, en faisant plusieurs instructions chaque semaine dans la chapelle même de l'Institut St Louis.
1eroct

Institution de Mme A. CLARK.

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES, (Ancienne Maison de Mme D'Hallu)

Encoignure St.-Pierre et Remparts, No. 172.

MADAME A. CLARK a l'honneur d'informer les familles qu'à dater du 1er septembre, elle a succédé à Mme D'Hallu dans la direction de son établissement. Cette maison d'éducation déjà si favorablement connue [illegible]

[illegible]

Les parents sont respectueusement invités à visiter cet établissement. 23 [illegible]

L'ACADÉMIE DE COMMERCE,
DE LA NOUVELLE ORLEANS
a été transférée au No. 37, rue Dauphine.

LES cours et travaux de cette institution reprendront [illegible]

[illegible]

N. B. Des classes de langues étrangères viennent d'être établies, pour les Messieurs, de 7 à 9 heures du soir. Les prix sont modérés. [illegible]

MAISON D'EDUCATION
POUR LES DEMOISELLES,
DIRIGÉE PAR

Mme VAN NOOTEN

TRANSPORTÉE A PLAQUEMINES, PAROISSE IBERVILLE LOUISIANE

Sera ouverte pour la réception de pensionnaires et externes le 11 février prochain.

Mme VAN NOOTEN ayant accompli son voyage en Europe et complété ses arrangements pour [illegible]

[illegible]

A Plaquemines. | A la Nlle-Orléans.
M. W. E. Edwards, | Le Rev. Dr. Neville,
Le Dr. Ths. Fremont, | MM. Alfred Hennen,
M. Zenon Labauve, | James Robb,
| H. C. Cammack,
| Fred Frey.
30janv—1an

Pensionnat et Externat de Jeunes Demoiselles, dirigés par

Mme GRANET,

86, rue de la Douane,

DANS cette institution sont enseignées toutes les branches d'une éducation solide et complète, la plus grande surveillance est exercée sur les progrès, la conduite et les principes religieux des élèves.

Pensionnaires.
Au dessus de dix ans .... $25 par mois
Au dessous de dix ans .... 20 "
Demi pensionnaires .... 15 "

Externes.
Au dessus de dix ans .... $10 par mois
Au dessous de dix ans .... 8 "
Au dessous de huit ans .... 6 "
Piano .... 10 "
Harpe .... 12 "
Dessin .... 6 "
Danse .... 6 "
Chant .... 10 "

☞ On parle constamment, dans cette institution, les langues anglaise et française.
Les classes sont tenues toute l'année. 9oct—3m

INSTITUTION JEFFERSON.

53, *rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.*

LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis dès six ou sept ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Basant répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Pensionnaires,	$25 par mois.
Demi-pensionnaires,	16 do
Externes au-dessus de 8 ans,	6 do
do de 12 ans,	8 do
do au dessus de 12 ans,	10 do

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.

Sont payés à part:

Le Latin ou le Grec,	$3 par mois
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin,	4 do
La musique,	10 do
La danse,	6 do
L'escrime et les exercices militaires,	— do

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'école, de 8 heures et demie jusqu'à 3; et de 4 heures et demie jusqu'à 6. 4sep—1an

Magasin de grande variété de marchandises françaises—en liquidation.

P. LEVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, vient de recevoir et offre à vendre à très bas prix 5 caisses chapeaux soie pour hommes et cadets; une caisse casquettes velours soie pour enfans, modes de Paris; gros gants laine verte, bonnets et berrets laine fine couleur, bas et chaussettes laine, noir et blanc, gants fil d'Ecosse, gilets et caleçons coton, tapis descente de lit laine, broderie et balais, bretelles blanches et couleurs, avec et coton, avec boucles dorées, presses à copier des lettres avec accessoires, boutons de toutes sortes, agraffes en boites rondes et sur cartes, articles de billards, articles de salle d'armes, un très grand assortiment de seines de toutes dimensions pour la pêche et autres articles qu'un avis de journal ne permet pas d'énumérer.

Avis aux pêcheurs de profession.

Les pêcheurs qui voudraient utiliser le temps de leur morte saison sont prévenus qu'ils trouveront de l'occupation pour confection de seines en donnant les garanties nécessaires au No 76, rue de Chartres. 8 oct—a

Dépôt d'Eau de Cologne en qualité supérieure à tout ce qui a été présenté sur la place,

P. LEVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, offre à vendre au dessous des prix de Paris de l'eau de Cologne, qualité supérieure en litres, demi litres, quart et huitième de litre, ainsi qu'en rouleaux et en boites.
Bonne qualité à 28 degrés à $1 50 le gallon;
Surfine qualité 30 " $2 50 le gallon;
Avec ces qualités d'eau de Cologne, les marchands de la campagne et de la ville peuvent contenter leurs acheteurs et faire encore un très beau bénéfice. 4 fev

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absens, pour administrer des sermens, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivans, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPPI, FLORIDE et TEXAS. 20avril—1an

WHISKEY D'ECOSSE—8 pipes dans les magasins de la Douane, à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & Co.
11oct 35, Natchez

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS
Conseil de la Municipalité No Un.
Séance de lundi 11 novembre 1850.

RESOLU que le Maire est et demeure autorisé à vendre à l'encan après dix jours d'avis, le contrat pour établir une école publique au coin des rues Bienville et Robertson, conformément aux plans et devis déposés au bureau du voyer.
Signé, JH. GENOIS, recorder.
Approuvé, le 16 novembre 1850.
Signé, A. D. CROSSMAN, maire.
Pour copie conforme, H. BIER, Commis.

Mairie de la Nlle-Orléans.
le 18 novembre.

EN vertu de la résolution qui précède, avis est par le présent donné que le 9 décembre 1850, je vendrai au rabais, à mon bureau, à midi précis, le contrat pour bâtir une maison d'école à l'encoignure des rues Bienville et Robertson, conformément aux plans et devis déposés au bureau du voyer.
20 nov A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
Conseil de la Municipalité No. Un.
Séance de lundi, 11 novembre 1850.

Résolu que le Maire soit et demeure prié de donner avis et de vendre au rabais conformément à la loi, les droits d'abord adjugés à C. M. Wilson, A. H. McCormick, James Beckley, Christopher Connell, Thomas Mynes;

A moins qu'ils ne fournissent à ce comité bonne et valable sécurité pour la fidèle exécution de leurs contrats, trois jours après l'adoption de cette résolution.

(Signé) JH. GENOIS, Recorder.
Approuvé, le 15 novembre 1850.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme,
H. BIER, Commis.

EN vertu de la résolution qui précède, avis est par le présent donné, que lundi 25, présent mois, je vendrai au rabais, à mon bureau à midi précis, pour le compte des personnes dont les noms suivent les contrats qui leur fut adjugés le 28 octobre et 4 novembre 1850—savoir: pour le compte de M. A. H. Cormick le contrat pour bâtir un nouveau pont sur le canal Carondelet à l'intersection de la rue des Marais:—pour le compte de M. Christopher Connell, le contrat pour de nouvelles pierres "curb et gutters stones" et le pavage de la rue Dumaine en pierres rondes, lesquelles seront en levées des rues de la Levée, Chartres, Condé et Royale. Ces travaux devant être faits conformément aux plans et spécifications déposés au bureau du voyer. (Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le 19 novembre 1850.

EN vertu de la résolution qui précède je vendrai au rabais, le 25 novembre 1850, à midi précis, à mon bureau, pour le compte de M. C. W. Wilson les divers contrats qui lui furent adjugés le 28 octobre dernier,—savoir, le pavage en pierres de granit et la fourniture des "curb et gutter stones" conformément aux spécifications déposées au bureau du voyer.

Section 1ère. Le contrat pour paver en pierres de granit le chemin public, à partir de la rue de la Douane jusqu'à la rue Ste Anne.

Section 2me. La rue de Chartres à partir de la rue du Canal jusqu'à la rue "Jefferson" jusqu'à la rue de l'Esplanade.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,
le 16 novembre 1850.

EN vertu des ordonnances existantes, j'adjugerai à l'enchère, le lundi, 2 décembre prochain, à midi précis, au bureau de la Mairie, la ferme de la Halle aux boucheries et celle de la Halle aux légumes de la Première Municipalité, ainsi que la ferme de la Halle du faubourg Tremé dans la dite Municipalité; chacune pour le terme d'une année, à partir du 1er janvier 1851, conformément aux dites ordonnances. Les conditions seront annoncées au moment de la vente.
16 nov A. D. CROSSMAN, Maire

PROCLAMATION
Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

UNE année de plus s'est écoulée, et nous continuons à former un peuple uni, prospère et heureux.

Le petit nuage qui a, pendant quelque temps, obscurci notre horizon politique, a été chassé pour toujours, nous pouvons donc nous réunir et implorer l'Etre Suprême, souverain dispensateur de toutes grâces, de multiplier ses bienfaits aux Etats-Unis, de préserver notre sage et heureuse Constitution de toute attaque et de tout danger, et d'en faire une source féconde de bonheur public, en lui conservant le privilège d'être la meilleure garantie des droits du citoyen. Si quelques portions de notre territoire commun et même de cet Etat ont été désolées par un fléau que toute la science humaine n'a pu repousser, si les travaux et la fortune d'une partie de nos concitoyens ont souffert de l'envahissement des eaux dévastatrices du Mississipi, ces sources ordinaires de leur prospérité, nous pouvons le déplorer, [illegible] ce qui notre [illegible] qu'il a [illegible] droits et privilèges ont été respectés, et que la sécurité de la personne et de la propriété, la cu[illegible] prompte des lois et de l'ordre public ont triomphé, nous laissant librement jouir des bienfaits d'un gouvernement éclairé.

Nous sommes en paix avec le monde entier; notre commerce s'étend sur toute la surface du globe; chaque jour de nouveaux champs s'ouvrent à notre industrie et à notre entreprise, les vrais amis de la liberté civile et religieuse tournent toujours les yeux vers le pays pour y chercher et y trouver un asile assuré contre l'oppression et le despotisme. L'avenir s'offre à nous pour une carrière d'espérances, les bienfaits sans nombre dont nous jouissons et le bon vouloir que la Providence semble avoir de conserver notre Etat et la nation américaine, doivent nous inspirer une vive et sincère gratitude.

C'est pourquoi, en ma qualité de Gouverneur de la Louisiane, je juge convenable de désigner le présent Proclamation [illegible]

JEUDI 19 DECEMBRE

comme un jour d'actions de graces et recommande à tous les citoyens de cet Etat et à ceux des autres [illegible]

[illegible]

En foi de quoi, j'ai apposé sur les présentes ma signature et le sceau de l'Etat, en la ville de Baton Rouge, le 16 novembre de l'année de N. S. 1850 et la soixante-quinzième de l'indépendance des Etats Unis.

JOSEPH WALKER

Par le Gouverneur
CHARLES GAYARRE
Secrétaire d'Etat. 19nov

ASSURANCE MUTUELLE DU CRESCENT.

CONFORMÉMENT à sa charte la Compagnie présente l'état suivant:

Montant des primes sur les polices émises pendant l'année finissant le 12 juillet 1850		
Primes sur les incendies	$ 83,491 34	
Do do risques de mer	109,473 21	
Do do fleuves	127,057 79	320,022 34
Montant des risques non terminés		—751 45
Do do assurances non terminées	60,547 91	69,299 76
Primes gagnées pendant l'année		$250,722 58
Payé pendant la même période pour les pertes.		
Sur les incendies	$ 32,466 04	
Sur la risques de mer	70,319 67	
Do do fleuves	44,308 07	
	$147,093 82	
Montant des contre-assurances et dépenses, moins les intérêts et escomptes, &c.	19,922 32	167,016 14
Profits à partager		$83,703 44

La Compagnie rapporte en outre, qu'elle avait le 12 juillet, fin de l'année fiscale, l'actif suivant:

En bons et hypothèques sur des biens fonds libres, dans les paroisses d'Orléans et Jefferson valant le double des sommes prêtées dessus	$ 32,000 00
Billets à recevoir	260,129 31
Dus sur primes et en recouvrement	7,543 40
En caisse	59,930 41
Actif	$359,602 96

Les directeurs ont déclaré un dividende de trente trois et un tiers pour cent sur les primes nettes de l'année dernière, payable en *scrip* à dater du second lundi d'août prochain.

La Compagnie informe également qu'elle a commencé à prendre des ASSURANCES SUR LA VIE et qu'elle continuera à assurer,

LA VIE, L'INCENDIE, ET LES RISQUES DE MER ET DES FLEUVES.

Elle offre à la communauté tous les avantages d'une institution appartenant à la Nouvelle-Orléans, les bénéfices sont investis dans son sein et les garanties sont représentées par un capital de

TROIS CENT SOIXANTE MILLE PIASTRES.

THOMAS A. ADAMS, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
CHARLES J. MANSONI, Secrétaire.

Samuel Bell,	H. M. Wright,
Glendy Burke,	J. W. Zacharie,
Moses Greenwood,	Cornelius Fellowes,
J. A. Barelli,	C. T. Buddecke,
Wm P. Converse,	W. B. McCutchon,
David Hadden,	Louis DeSaulles,
John D. Bein,	C. A. Barrière,
J. W. Stanton,	O. L. Dabelsteen,
Nathan Jarvis,	F. Puig y Puig,
George Jonas,	Z. Taylor,
P. Simons,	Wm Burgess,
J. F. C. Vles,	D. C. Randlett,
John M. Bell,	J. Riffard,
E. J. Walsh,	C. R. Wright,
G. S. Hawkins,	John O. Woodruff,
R. B. Sumner,	F. Y. Carlisle.

VICTOR,

No. 16, RUE SAINT-CHARLES,

Importeur de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines.

A L'HONNEUR de prévenir ses clients et le public en général qu'il vient de recevoir par les navires Brunswick, Magnolia et Beatrice, et qu'il attend par Charlemagne et Old England, du Havre, par Mediator et E. Perkins, de New-York, une grande variété d'articles de fantaisie et d'objets de toilettes pour hommes, formant son assortiment d'automne et d'hiver, et se composant de.

Cravattes haute nouveauté, cravattes satin broché, do taffetas ex ra large, cravattes blanches pour soirées, do Birmingham, chaussettes coton blanc et écru, do rayées, do merinos, do cachemire, do soie, foulards et mouchoirs de toile, mouchoirs batiste, do vignettes de toutes qualités, bretelles riches et ordinaires, chemises toile, do toile et coton, chemises de peau, coton, do laine, do soie, pantalons et caleçons coton, do tricot, do laine, do soie, gants de soie, gants fil d'Ecosse.

200 douzaines gants vrai Jouvin.

Cols de chemise toile, idem en coton, chaines de montre, &c.

Il vient aussi de recevoir un complet assortiment de parapluies coton, do taffetas cuit noirs, verts et cleus, de 30, 32, 34 et 36 pouces, cannes armées et non armées dans tous les prix, poignards, porte-monnaies, trousses de toilette pour hommes (articles des plus complets) nécessaires pour dames, boites à odeurs, caves à liqueur, bourses, jarretières, &c.

Ses porcelaines se composent de toutes les variétés, de boites à poudre, vide-poches, pots à pommade décorés, boites à savon, flacons, vases, porte-cigares, et porte cigares. Il a en mains un joli choix de pendules, sujets bronze, qui se recommande à l'attention des acheteurs.

Il déballe en ce moment une douzaine de jolies voitures d'enfans.

Son stock de parfumerie est complètement renouvelé en articles d'importation directe, assure à ses clients l'usage d'une marchandise parfaitement fraiche et d'une qualité supérieure. Il se compose par la partie des produits des manufactures de Montpelas, Mailly, Maugeret, Violet, Guerlain et Lubin, de Paris.

Tous ces articles choisis par son associé à qui un séjour continuel en France a permis d'acheter aux conditions les plus favorables, sont offerts à des prix excessivement réduits. V. se flatte que le public voudra bien venir s'en assurer par lui-même.

Messieurs les coiffeurs trouveront toujours chez lui tant en cheveux qu'en fournitures de leur partie, un assortiment complet et à des prix aussi doux que possible.

En débarquement du navire Magnolia, cinq caisses chapeaux de soie superfins dans le dernier style offerts en vente en gros à des conditions libérales.

P. S.—Son salon pour la coupe des cheveux est desservi par les meilleurs ouvriers. On y travaille le postiche dans toutes ses branches. 11 oct

EN débarquement du navire Maréchal Ney, de Bordeaux :
86 barriques vin rouge St Julien Médoc;
67 barils vin blanc Haut Sauterne;
203 caisses vin rouge, à vendre par
25 oct X. LAMBERT, 62, rue des Magasins

ARTICLES DIVERS.—150 caisses excellent amidon du Nord, en débarquement du navire France; 150 barillets farine blé noir, de Holt, en débarquement du navire Minesota, 900 caisses et 90 tambours morue, arrivés par le navire Cornelia; 1000 boites thé noir, en débarquement, à vendre par
6 nov E. J. HART & CO.,
79, Tchoupitoulas.

VINS EN CAISSES—300 caisses Chateau Margaux;
200 caisses Chateau Lafite;
100 do Baron de Brown.
A vendre par P. LONGIS,
18nov 47, rue de la Vieille-Levée

VENTES A L'ENCAN.

Pharmacie, située à l'encoignure des rues Royale et Bienville.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

VENDREDI, 21 novembre 1850, à midi, il sera vendu sur les lieux,

UNE PHARMACIE, située à l'encoignure des rues Royale et Bienville, contenant un assortiment de drogues, appareils, installation, machines à fabriquer l'eau de Seltz et du soda et autres objets trop longs à détailler.

Conditions :—Comptant.

L'acquéreur assumera le bail de la maison. On prie les acquéreurs d'aller examiner la dite pharmacie avant la vente. 20 nov

Succession de François Roubieu.

Vente de belles propriétés foncières,

PAR N. VIGNIE, *Encanteur.*

Les héritiers Roubieu vs. Roubieu, tuteur—N. 4236

Dans la Cour de District, paroisse de Natchitoches, Etats de la Louisiane—Vente pour opérer un partage.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Sixième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans et pour la paroisse de Natchitoches, et à moi adressée, je, N. Vignié, encanteur dûment commissionné dans et pour la paroisse et ville de la Nlle Orléans, Etat de la Louisiane, exposerai en vente publique, au dernier et plus offrant enchérisseur, samedi, le 23e jour de novembre 1850, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de la Cité, rue St Louis, dans la ville de la Nlle Orléans, les propriétés suivantes, appartenant à la dite succession.

1o—Un lot de terre situé rue St. Philippe, entre les rues Bourgogne et Rempart, mesurant 30 pieds de face à la rue St. Philippe, sur une profondeur de 120 pieds, ensemble les constructions et améliorations qui s'y trouvent, consistant principalement en une maison en brique (No. 164) contenant quatre chambres, deux cabinets, de pente etc.

Aussi une cuisine haute en briques, contenant quatre pièces, une cave, latrine double, etc.

2o—Un certain lot de terre formant l'encoignure sud de la rue St Louis et du Passage de la Bourse, mesurant 21 pieds de face à la rue St. Louis, sur une profondeur de 48 pieds et face au Passage de la Bourse, ensemble les constructions et améliorations qui s'y trouvent, consistant principalement en une belle maison en briques à trois étages, &c, &c, &c. La dite propriété sert maintenant à l'usage d'un café, et est louée à bail jusqu'au 10 juillet 1852 au taux de $1,200 par an.

Termes et conditions—Un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets des acquéreurs à l'ordre de l'exécuteur testamentaire dudit, garantis par hypothèque spéciale sur les dites propriétés, &c. endossés à satisfaction. Les tireurs et les endosseurs des billets seront solidaires. Les dits billets seront payables à la banque de la Louisiane dans cette ville, en billets divisés en coupons si on l'exigeait, et en cas de non paiement à leur échéance, ils porteront intérêt au taux de 8 p. 0/0 par an jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Joe Cuvillier, not pub., aux frais des acquéreurs. 19nov—5

Succession de Dame Sophie Charlotte Pauvert, veuve de Louis Henri de Barjac.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu en vente publique, samedi, 23 novembre 1850, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession

MARIE LOUISE, négresse âgée d'environ 45 ans, cuisinière.

UN LOT DE TERRE, situé dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Bourbon, Dauphine et Quartier, mesurant vingt neuf pieds et six pouces de face à la rue Dauphine, sur cent soixante et un pied onze pouces et sept lignes de profondeur, et vingt-deux pieds cinq pouces sur la ligne du fond, conformément au plan qui sera exhibé à la vente.

Termes et conditions
L'esclave, comptant.
Le terrain, un quart comptant, et le reste à un crédit d'une année en un billet endossé à satisfaction et garanti par hypothèque sur le dit terrain.
Les actes de vente pardevant Joe Cuvillier, notaire public. 19 nov—☞

Avis aux planteurs sucriers

UNE patente a été délivrée par le Bureau des Patentes à Washington, à Louis Frédéric Henry Melsens, de Louvain, Belgique, pour l'invention d'un procédé amélioré pour la fabrication du sucre par le moyen du Bi-sulfite de chaux, ou autres alcalis. Il est spécifié que cette patente s'étend sur tous les articles qui, dans leur emploi séparé ou collectif, opèrent sur le jus de la canne à sucre, de manière à former un Bi-sulfite de chaux, Baryte, Strontiane, Alumine ou autre alcali, pendant la cuisson et la clarification.

Les essais du procédé de M. Melsens, fait par M. Ths. A. Morgan et autres personnes de cet Etat, ont démontré que la qualité du sucre était supérieure et la quantité plus abondante.

Le soussigné, agent de M. Melsens, est maintenant prêt à vendre des licences pour l'exploitation d'après la dite patente, aux conditions suivantes:

1o—Une licence pour la récolte de cette année seulement à $1 le boucaut, payable le 1er février 1851.

2o—Une licence pour la durée de la patente, soit environ 13 ans, à $5 le boucaut, payable moitié le 1er février 1851 et l'autre moitié le 1er février 1852 ce qui porte la dépense à 3½ cents le boucaut pour la durée de la patente.

Le soussigné remplira toutes les ordres de Bi-sulfite de chaux, qui lui seront adressés. Il fait manufacturer à la Nouvelle-Orléans, et garantit de la pureté, force et de parfaite préparation par Melsens. Cet ingrédient ne laisse aucune espèce d'odeur au sucre, la dépense nécessaire pour la fabrication d'un boucaut est d'environ 5 cents.

☞ Les planteurs qui désirent essayer l'utilité du procédé avant d'acheter une licence, pourront se procurer un baril de bi-sulfite, et la manière d'en faire usage en s'adressant à
LOUIS DE SAULLES,
No 2, rue Carondelet,
24 [illegible] Agent de Melsens

HOTEL A LOUER.

Ce vaste et [illegible], nouvellement construit [illegible] située à l'intersection de la rue de la Levée et Bienville, [illegible] d'être la plus belle situation de la ville [illegible] parfait état.

A LOUER aussi [illegible] magasins de rez de chaussée avec entrée [illegible], au dessous du dit hôtel, deux desquels [illegible] la Levée, et un à la rue Bienville.

A LOUER à partir du [illegible] la maison No. 70, Passage de la Bourse, près la rue Bienville, convenable pour une bonne pension bourgeoise [illegible]
S'adresser à M. MUSSON,
5nov—tf [illegible]

A LOUER à partir du 1er juillet—Un magasin en briques à trois étages, situé encoignure Hôpital et Chartres.
S'adresser à EDWARD SHIFF,
30juin [illegible] rue du Canal

A LOUER—Une maison à un étage, encoignure Nayades et Terpsichore. S'adresser à
EUG. ROCHEREAU,
14nov 17 et 19, rue St-Louis

A LOUER—Une maison haute, située rue des Marais, entre Bourbon et Canal. On pourra en prendre possession immédiatement. S'adresser à DUBUCH FRERES, 77, rue St Louis, entre Royale et Bourbon.
31oct

Une maison à louer située rue Craps entre Clouet et Montegut, ayant quatre appartements, une galerie, deux cabinets et une cuisine, une grande cour et un jardin.

A LOUER—Une bonne DOMESTIQUE de maison et bonne cardienne d'enfant, parlant anglais et français. S'adresser à la pharmacie encoignure Bienville et Royale. 16 nov

A LOUER.—Deux belles maisons hautes en briques ayant toutes les convenances pour familles, portant les Nos 127 et 129, rue Circe, encoignure Hôpital. Possession en sera donnée le 1er octobre prochain. Pour les conditions s'adresser à Laborde & Xiques, No 3, rue Front, entre Canal et Crossman. 4oct☞

A LOUER—(Possession pouvant être donnée le 1er novembre prochain.—Deux maisons de résidences particulières, à trois étages, sises rue de l'Esplanade, entre Royale et Condé troisième municipalité.

Aussi—Le magasin No 43, rue des Magasins, étant le second à partir de l'encoignure de la rue Gravier Il est actuellement occupé par M. Aaron. S'adresser à EDWARD BARNETT
4oct☞ 21, rue Conti.

MAISON A LOUER.

Une maison basse, située rue de Craps, entre l'Union et Bagatelle, ayant salle et salle à manger, avec portes à coulisses, trois chambres à coucher, galerie et cabinets, grande cour en jardin et bien briquetée, cuisine à étages, arrière cour etc. S'adresser chez LORNE & FROIS,
17 oct 14, rue du Canal.

A LOUER à partir du 1er novembre prochain—Un magasin situé rue Jefferson.—Pour les conditions, s'adresser à
LEOPOLD JEANNET & Co.

A LOUER—Une maison (neuve) en bois à deux étages, avec cuisine haute, cour pavée, hydrant et citerne, très confortable pour une famille.
S'adresser au café face au vieux Bassin, encoignure des rues Toulouse et Tremé. 17sept

A LOUER—Le beau magasin à 4 étages situé encoignure Foucher et Lafayette, convenable pour le commerce des denrées.

AUSSI :

Le magasin à 4 étages No 107, rue des Magasins, occupé en ce moment par M. A. W. Walton. Pour les conditions, s'adresser à
J W. STANTON & Co,
23 oct Encoignure Magasin et Lafayette.

A LOUER—Possession le 1er novembre—Le magasin No 74, rue des Magasins.
AUSSI—Un magasin sur la rue Front Levée, près l'encoignure Conti. S'adresser à
JUAN Y DE EGANA,
16 oct 47 rue Bienville

A LOUER—Une maison en briques, située à l'encoignure des rues Prytania et Thalia; on pourra en prendre possession immédiatement. S'adresser à X. LAMBERT,
28 sept No 62, rue des Magasins.

MAGASIN A LOUER—A louer le magnifique magasin situé à l'encoignure des rues Canal et Carondelet, maintenant occupé par la Banque de Carrollton. Cette position est excellente pour un magasin de marchandises sèches ou de groceries. S'adresser à W L CUSHING & Co,
17 oct 55 rue Commune

EAUX DE VIE DE COGNAC—5 demi pipes eau de vie de cognac 1840. Otard Dupuy & Co;
5 demi pipes eau de vie de cognac 1844, do;
10 quarts do do do 1846, do;
10 demi do do do 1846, do;
4 quarts do do do 1825. Castillon fine Champagne.
En magasin et à vendre par
LEOPOLD JEANNET & CO
29oct 21, rue St-Louis

Chassaniol et Boulenger,

Encoignure Chartres et Conti.

AYANT reçu et déballé leurs marchandises du navire Beatrice offrent à leurs clients de la ville et de la campagne, les articles suivans aux prix les plus modérés. Boucles de ceintures en jais, acier, nacre et autres: cols, pélerines, mouchoirs batiste brodés et garnis de dentelle, bonnets de brodés, cravattes satin, noires et façonnées, do sergées et autres, parapluies et demi parapluies diverses couleurs et qualités, foulards fantaisie pour dames et enfans, peignes de toutes sortes, parfumerie assortie, ainsi qu'un grand nombre d'autres articles de fantaisie, mercerie, quincaillerie, bimbloterie, etc. etc.

Par le Mediator et Galena, de New-York, dentelles, torchons et autres, épingles et aiguilles de tous numéros, cartes à jouer, cordons de souliers, papier à lettre, do fool-scap, etc. etc. 18oct

Aux habitans sucriers et aux marchands de bois.

J'AI à vendre à l'amiable, à des termes raisonnables, deux morceaux de terre, agréablement situés; sur l'un se trouve une jolie résidence, &c., &c, à la paroisse de Bâton-Rouge, à quelques milles au-dessous de cette ville. Pour plus amples informations, s'adresser à
J. A. BEARD, Encanteur.
7nov Arcade de Banks.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Oceana, venant de Bordeaux
200 barriques vin rouge, 1000 caisses do;
18 demi barriques vin blanc, 100 barils do;
53 caisses vin blanc, 50 do vermicelle;
75 do fruits à l'eau de vie, 50 do macaroni;
10 quarts pipe vin de Madère.
13 nov—1m G M LUCAS, 30 rue Bienville

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Sabattis, venant de Bordeaux :
90 barriques vin rouge, 512 caisses do,
40 demi barriques et barils vin blanc,
13 nov—1m G M LUCAS, 30 rue Bienville

FROMAGES—D'Angleterre, et en forme d'ananas, 200 caisses et boites, à vendre par
E. J. HART & CO.,
6 nov 79, Tchoupitoulas.

VENTES DE CE JOUR.

[illegible] *pour compte du premier acheteur.*

PAR BONNEVAL & BENIT.
Bureau rue Toulouse No 54.

EN vertu d'un ordre de l'honorable J. A. [illegible], juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 18 août 1850, il sera vendu à l'encan à midi, à la Bourse St Louis, jeudi 21 courant, pour le compte du premier acheteur qui a négligé de se conformer aux conditions de la vente qui lui a été faite le 16 septembre 1850, la propriété ci-après décrite :

Un certain lot de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans McDonoghville, sur la rive droite du Mississippi. Ce lot de terre est désigné par le No 1, de l'ilet No 26, borné par les rues Monroe, Newton et Decatur, d'une forme irrégulière et les dimensions suivantes: 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Monroe, 73 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond, 49 pieds 4 pouces de face à la rue Newton et 84 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 2.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale sur la propriété.

L'acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 21 nov

PAR CARMAN & RICARDO

AUJOURD'HUI, 21 du courant, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan, au No 60, rue des Magasins, pour compte de qui il appartiendra, onze tierçons de jambons de Cincinnati, non sous enveloppes, 5 boucauts d'épaules.
Conditions :—comptant. 21nov

Vins en barriques.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

AUJOURD'HUI, 21 novembre 1850, à 4 heures et demie, il sera vendu sur la Levée, vis-à-vis la rue des Ursulines,
50 barriques vin rouge St-Julien,
30 do do Montferrand,
En déchargement du navire Oceana, venant de Bordeaux.
Conditions à la vente. 21 nov

VENTES A L'ENCAN.

Jérome Jordy vs Henry Gobet & al No 1926. Antonio Biaz vs les mêmes No 1947.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le lundi 25 novembre 1850, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, à l'adjudication de

Deux lots de terre situés au faubourg Tremé de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues St Pierre, Villere et Robertson et la Promenade Carondelet, désignés par les Nos un et deux de l'ilet No soixante-six sur un plan de Louis Bringier, en date du 10 mars 1841, déposé en l'étude de Louis T. Caire, notaire.

Lesquels lots de terre sont contigus et mesurent au pied américain, savoir : Le No un, 48 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la Promenade Carondelet, 47 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue St-Pierre, et 129 pieds 4 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue Villere, et le No deux, 48 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la Promenade Carondelet et 47 pieds 11 pouces 4 lignes face à la rue St-Pierre, sur une profondeur de 129 pieds 4 pouces 1 ligne de l'une à l'autre rue, ensemble toutes les bâtisses, améliorations et dépendances des dits lots de terre, sans aucune exception. Saisis dans les affaires ci dessus

Conditions—Comptant.
JOHN L. LEWIS, Shérif de la Paroisse d'Orléans
21 nov—t

Marchandises avariées du steamer Concordia.

PAR SYKES, HYDE & CO,

VENDREDI 22 novembre courant, à 10 heures, il sera vendu à leur magasin d'encan, No 51, rue des Magasins, pour compte de qui il appartiendra, sous l'inspection des gardiens du port, les marchandises ci après désignées, retirées du steamer Concordia,

80 colis marchandises, soit osnaburgs, toiles écrues à draps, indiennes, draps satinets, cotonnades blanchis, linge fait, bottes, souliers, coutellerie, &c.
Conditions—comptant. 21nov

BRICK ANGLAIS "JOSEPHINE"—EN FER.
PAR BERNARD TURPIN,
ENCANTEUR.

SAMEDI prochain, 23 du courant, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks,

Le brick anglais JOSEPHINE, en fer, mesurant 179 tonneaux américains, ainsi qu'il se trouve maintenant, vis-à-vis la Maison, sur la rive droite du fleuve, auprès du Marine Ways, avec ses agrès, apparaux, cuisines, cabines, &c. L'inventaire peut être vu et examiné au bureau de l'encanteur, No 20, rue de la Vieille Levée.
Conditions à la vente. 20 nov

Vente par catalogue d'un grand assortiment de Groceries, Vins, Eaux de vie, Liqueurs, Huiles, Sardines, &c—Pour cause de liquidation

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MERCREDI 27 du courant, à 10 heures, il sera vendu sans réserve, au magasin de Messrs. J. F. Berthe & Co, No 34 Vieille Levée, pour cause [illegible] un grand assortiment d'EAUX DE VIE françaises, Cognac, Chabot, Godart, Baignette &c &c alcool, rum, whisky, genièvre &c. VINS Champagne, Madère, Porto, Vin rouge de toutes descriptions, vin blanc, Sherry, Muscat &c. en barriques et en caisses. Fruits à l'eau de vie, cerises, absinthe, cordiaux, kirsch &c bouteilles vides, damejeannes, cruchons, huile d'olive, fruits au vinaigre, olives, truffes, anchois, bouchons, ficelle, macaroni, vermicelle, papier à envelopper, écoliers à lettre, Thes Imperial, Gunpowder, noir, Savons de ketchups, chandelles Star et blanc de baleine, tabac à chiquer, cigares, chocolat, vinaigre, jambons, beurre, graisse, huile de lampe, maquereaux, saumon, &c.

Ainsi que—VINS, HUILES &c dans les magasins de la douane, et 1000 barils FLOUR bien assortis. Conditions à la vente. 20 nov

PAR VINCENT & Co.,
J. E. TOURNE, Encanteur,

LUNDI, 2 décembre à midi, précis, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

La moitié indivise d'un certain morceau de terre situé au faubourg Tremé, Première Municipalité, désigné comme le terrain No 3 dans l'ilet No [illegible], [illegible] pieds de face à la rue Dumaine sur 120 pieds de profondeur, mesure française, [illegible] une fraction de [illegible] de face et 120 pieds entre les rues Saint Claude et Liberté [illegible]. On peut voir le plan du terrain au bureau de l'encanteur.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété et intérêt à raison de 8 pour cent par an en cas de non paiement à l'échéance.

Acte de vente par devant John Claiborne, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 20 nov

886 TERRAINS.

Vente à des termes avantageux, par ordre des Président et directeurs du Railroad Pontchartrain, de terrains situés sur le coteau de Gentilly, faubourg Darcantel.

PAR J. A. BEARD, encanteur.

LE JEUDI, 28 novembre courant et jours suivans à midi, à la Bourse St-Louis

886 terrains renfermés dans les Ilets Nos 1, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 21, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 34, 35, 37, 40, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 56, 58, 59, 62, 63, 65, 66, 67, 69, 71, 75, 76, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84.

Ces terrains sont désignés sur un plan fait par A. D'Hemecourt, voyer de la Troisième Municipalité lequel sera exposé à la Bourse St Louis pendant toute la semaine qui précèdera la vente. Le plus grand nombre de ces terrains font partie d'une terre haute, faisant face au Railroad même, ou dans le voisinage immédiat, et conviennent parfaitement soit pour résidences particulières, soit pour jardins potagers. La branche projetée du chemin de fer, passant par le chemin de Gentilly, les rues de l'Esplanade, Claiborne et Canal, rendra cette partie de la ville d'un accès très facile à la Seconde Municipalité et donnera la chance d'être bientôt couverte de maisons de maître.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 1, 2 et 3 ans de terme, pour billets portant intérêt de 8 p. c. l'an jusqu'à leur échéance, et hypothèque sur la propriété vendue. Dans le cas de non paiement à l'échéance, l'intérêt sera élevé à 8 pour cent par an jusqu'à paiement intégral.

Des plans lithographiés des dits terrains seront distribués, une semaine avant la vente, au bureau des tickets de la compagnie et à celui de l'encanteur, qui se charge de donner toute information ultérieure.

Actes de vente pardevant A. Baudouin et J. E. Holland, notaire, aux frais des acquéreurs. Les ventes devront être passées et réglées dans les dix jours qui suivront l'adjudication; dans le cas contraire, la propriété sera revendue, pour le compte et risque de l'acquéreur retardataire, après trois jours d'avis, en français et en anglais, dans deux journaux de cette ville, sans autre formalité légale.
12 nov

Grande vente de superbes meubles de modes.

PAR J. A. BEARD, Encanteur,

MARDI prochain, 26 du courant, et le jour suivant, il sera vendu à l'encan, à onze heures du matin, à la demeure de James Robb, rue St-Charles, Seconde Municipalité,

La totalité des meubles et objets de son établissement, se composant des articles les plus élégants en façon et en nouveautés, tels que garniture de salons, de chambres et de salles à manger, superbes glaces riches draperies, jolis rideaux, sophas, causeuses, toilettes, tables à jeu, et tables ouvrantes, pour fenêtres, pianos, tapis, services complets de porcelaine et en cristal. Le contenu des divers appartements ou chambres à coucher, se compose d'une variété d'articles de goût de toutes descriptions et sortant des meilleures manufactures.

Le tout sera vendu conformément aux catalogues qui seront prêts à être délivrés le 8 de ce mois. Les appartemens seront ouverts pour l'inspection des amateurs, le même jour et les suivans jusqu'au moment de la vente.

Conditions, comptant, en prenant livraison et la vente est positive. 7 nov—18

HOPITAL LUZENBERG.

Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET Etablissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées, les salles ordinaires sont grandes, peu encombrées de lits et offrent aux malades toutes les commodités et le comfort d'une maison particulière

Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

Prix d'admission :
Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
" " 2e classe, $2 "
" " 3e classe, $1

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste Etablissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extras.

Un medecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES,
20juil—1an 182, rue Canal.

Vins et Eau-de-vie, à Vendre par

J. MORIN, 186, Vieille Levée.

50 BARRIQUES vin de Bordeaux pour l'ordinaire de différentes marques,
25 barriques vin vieux de St-Emilion,
10 barriques vin vieux de Margaux
20 barriques vin de Roussignon F. Durand,
10 barriques Bergame,
10 barils porter, F. Durand,
5 barils Muscat de Rousillion F. Durand
EAU-DE-VIE.
50 quarts de la marque J. Eraud, cognac,
25 quarts de la marque A. Bierille, Cognac,
25 quarts de la marque de Montezun, en champagne de cognac.

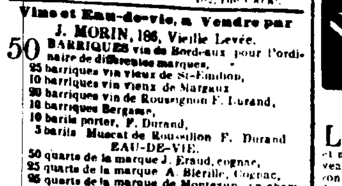

CETTE eau salutaire, si avantageusement connue, se trouve toujours rue St Pierre, No. 89, au premier, entre Royale et Bourbon.

VOULEZ-VOUS CONSERVER VOS DENTS

et ne jamais en souffrir ?

Allez rue St-Pierre, No. 89, au premier, entre Royale et Bourbon, vous y trouverez L'ELIXIR MIRACULEUX de E. Wan-Deurzen, habile chimiste Cet Elixir est infaillible pour enlever le mal aux dents; il a en outre la propriété d'éviter et d'arrêter la carie. Prix : 50 cents le flacon.

La jolie et bonne POUDRE DENTIFRICE du docteur O'Méara, médecin de Napoléon, se trouve aussi à la même adresse. Cette poudre déjà avantageusement connue, donne aux dents de la blancheur et de l'éclat sans les altérer l'émail. Prix, 50 cents la boite. 25 sept—6m

VENTES DE CE JOUR.

Vente par Catalogue de Marchandises Sèches.

PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI 21 novembre, il sera vendu à dix heures à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal; 150 colis de marchandises étrangères et américaines, consistant en partie de ginghams écossais, mousselines laine et cachemires français et anglais, cachemire d'Ecosse, alpaccas unis, figurés et à raies, satinets, mérinos, barèges, soieries, mousselines, soies, cotonnades françaises, étoffes à rideaux jaune et rouge, foulards soie, mouchoirs Madras, indiennes françaises, anglaises et américaines, draps, casimirs, chales, bretelles, bas, cols brodés, dentelles, flanelle, tweeds, satinets, [illegible], coutils, mouchoirs blanc et écru, coton écru, cotons écrus blancs et écrus, kerseys, ginghams, couvertes, &c. &c.

Conditions libérales à la vente.

Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 21 nov—2

VENTES A L'ENCAN.

Vente de linge fait, Chapeaux et Casquettes.

PAR J. B. BLACHE & Co

IL sera vendu vendredi, 22 courant, à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77,

Un assortiment de linge fait comme suit: habits redingottes et surtouts de drap; habits en casimir et en calmouck, gilets de drap, cachemire, satin et soie, pantalons de casimir, pantalons satinette, &c.

—AUSSI—

Un assortiment de Chapeaux et Casquettes 21nov

PAR MORPHY & NEVIUS.

VENDREDI, 22 novembre à 10 heures, il sera vendu au No 75, rue Tchoupitoulas, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port—

200 barils (plus ou moins) de [illegible], dimensions assorties, manufacture de la Compagnie Ferrements du Tremont, légèrement endommagé à bord du navire Cordelia, dans son voyage de Boston à ce port
Conditions comptant. [illegible]

Vente à crédit

De Vins, Eaux-de-Vie, Sardines, Huile, etc.

PAR BERNARD TURPIN,
ENCANTEUR.

MARDI prochain, 26 du courant, à 10 heures et demie, il sera vendu au magasin de M P. P. G. Janvry, No 16, rue Bienville, pour clore diverses consignations,

Un assortiment de vins, eaux de vie, Madère, champagne, Porto, vins blancs en caisses et en fût, huile d'olive, cordiaux, genièvre de Hollande, absinthe, etc. etc. suivant par catalogue qui se trouve prêt le jour de la vente. [illegible]

Parfaite cuisinière, blanchisseuse et repasseuse,

PAR BONNEVAL & BENIT,
Bureau No 54, rue Toulouse.

IL sera vendu à l'encan samedi 23 courant à midi, à la Bourse St-Louis,

LORETTE, négresse âgée de 35 ans, parfaite cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bon sujet, recommandable, vendue sous toutes les garanties des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—comptant.
L'acte de vente pardevant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 21 nov

Parfaite domestique de maison, excellente gardienne d'enfant, sachant très bien coudre,

PAR BONNEVAL & BENIT.
Bureau No 54, rue Toulouse

IL sera vendu à l'encan le samedi, 23 courant à midi, à la Bourse St-Louis,

PHILOMENE, quarteronne, âgée de 14 ans, parfaite domestique de maison, excellente gardienne d'enfants, sachant passablement coudre, excellent sujet.

Cette jeune domestique est née et élevée dans une de nos familles les plus respectables de la ville et n'est vendue que par besoin d'argent, elle est recommandée et garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions.—La moitié comptant, et la balance à 4 mois, en billets endossés à satisfaction.
L'acte de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire public aux frais de l'acquéreur. 21 nov

Aux vachers et jardiniers.

Vente sans réserve de 133 lots de terre situés à Gentilly, faisant partie de l'ancienne propriété Kernion.

PAR BONNEVAL & BENIT.
Bureau rue Toulouse No 54

SAMEDI, 23 novembre 1850, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

133 lots de terre parfaitement situés pour établir des vacheries et faire du jardinage à Gentilly, ancienne habitation de MM. Kernion frères.

26 lots de terre dans l'ilet No 14
[illegible] lots de terre dans l'ilet No 21
20 lots de terre dans l'ilet No 22
[illegible] lots de terre dans l'ilet No 23
[illegible] lots de terre dans l'ilet No 26
[illegible] lots de terre dans l'ilet No 30
20 lots de terre dans l'ilet No 31
[illegible] lots de terre dans l'ilet No 11

[illegible] d'après des plans [illegible]

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets satisfaisants, portant hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs.
19 nov

Charrues, Charronnage et Quincaillerie.

LES soussignés étant les seuls agents pour la vente des Charrues de Maysville, Ky. ont reçu des [illegible] de Haines et de Beals, et [illegible] assortiment de toutes les [illegible] savoir

[illegible]

125 Charrues de Haines	battu,	sans coutre,	No 1,	$5	50
67	"	"	" avec	" 2	9 50
25	"	"	"	" 2	9 50
		Flukes		No 1	12 00
10		Bull-tail		No 2	13 00
75		Ballengers en fer battu sans coutre		No 1	7 00
150	"	"	"	No 1	5 50
40	"	"	avec coutre	No 1	7 00
96	"	"	avec coutre	No 2	7 50
102	"	"	avec coutre	No 2	8 50
15	"	"	"	No 3	11 00
15	"	Flukes	"	No 1	12 00
10	"	"		No 2	13 00
10		Ballenger: Yankee extended Bar			
96	"	"	"	No 1	3
25	"	"		Extended bar	
81	"	"	"	No 2	4
				Extended bar	
81	"	"	"	No 3	4 75

Ils ont en magasin 87 paires de roues avec essieux en fer, roues de 2 à 3 pouces, et 30 paires de 2 à 5 pouces avec essieux en bois.

Wagons complets avec essieux en fer [illegible]

[illegible] Timber wheels, roues de 9 1/2 pieds de haut sur 7 pouces de large, $ 150.

Ils prennent des ordres pour toutes espèces de charronnage, et se chargent sur les habitations aux prix de manufacture.

Avec un grand assortiment de Quincaillerie pour habitations, savoir: Chaines, Clous coupés et forgés, Haches de Hunts, Pelles à double et simple dos, Fourches de toutes qualités, Couteaux à cannes, Pointes à plaques et à gonds, Meules pour moulins, Cribles ordinaires en cuivre et en acier, Cordes de Manille et goudronnées, Scies de long pour moulins, et Passe-partouts, Limes de toutes espèces, Poulies en fer avec roues de 7 pouces et un grand assortiment de fer anglais et américain, Essieux en fer avec boites; Huile à lampe et à lin, Esprit de Therebentine, Mastic, Vitres et Peintures de toutes qualités.
HOGAN & TUREAUD,
7jan Encoignure Douane et Levée.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—302 caisses en déchargement des navires Kentucky, Calender et barque St Andrew à vendre par R. G. HOBBS,
23sept 12, rue de la Douane.

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS et CHAPEAUX—2,795 caisses en magasin et en déchargement des navires Manchester, May Flower et Cordelia, comprenant un assortiment général des marchandises ci-dessus.

AUSSI—100 caisses bottes californiennes, à vendre à bas prix, par FROST & Co,
11oct 10, rue des Magasins

Pompe aspirante et refoulante.

CE nouveau système de pompe surpasse tout ce qui a été introduit ici dans ce genre. Elle peut être mue par la force d'un enfant, aspire l'eau à une profondeur de 30 pieds et la jette en même temps à une hauteur de plus de 40 pieds.

Ce genre de pompe est le seul qui convienne aux habitants.

A vendre par S. MASPEREAU & Co.
No 25, rue Condé.
10 sept Agents pour les manufacturiers

Gaz Portatif pour Lampes "VINCENT."

LES soussignés font savoir au public qu'ils se sont décidés à composer ce Gaz, à cause de sa grande demande, et qu'ils en auront toujours et leur établissement à vendre—à 75 cents le gallon
S. MASPEREAU & Co,
30juin No 25 rue Condé

Paratonnerres de J. Spratt.

CET article, d'un genre tout à fait nouveau, réunit toutes les garanties de tout autre système et possède l'immense avantage de ne couter que le QUART de tout autre genre, à vendre par
S. MASPEREAU & Co
10 sep 25, rue Condé Agents pour l'Importateur

Grates—Grates.

1000 GRATES de toutes grandeurs et de tout genre, à vendre par les soussignés à des prix réduits, lesquels se chargent de les faire poser partout où l'on peut le désirer
S. MASPEREAU & Co,
20 sep No 25 rue Condé

C. Bertrand,

LAMPISTE, No 217, rue Royale,

VIENT de recevoir un grand assortiment de lampes carcel [illegible], modérateurs et autres, montées sur bronze et porcelaine, article tout nouveau pour ornement, et se charge de toutes réparations. Huile fine française, spéciale pour lampes carcelles et modérateurs, un assortiment de verres et mèches, location de lampes pour bals et soirées; [illegible] chimique camphine, gaz pour lampes Vincent, travaux en zinc, tels que baignoires, bains de siège, bains de pieds, baquets, installation de bains, [illegible], couvertures en zinc, garantis Vingt ans ouvrage de bâtimens en tous genres
23 oct—a

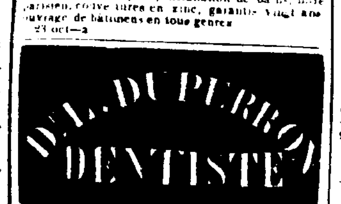

Bourbon :196.
Entre Orléans et St-Pierre.

LE DR. L. DUPERRON fait, à son cabinet, toutes sortes d'opérations dentaires, chirurgicales et mécaniques, d'après les procédés les plus nouveaux. Pendant sa longue pratique, le Dr Duperron a fait de sérieuses recherches sur les moyens de conserver les dents. Aussi les personnes qui désireraient conserver ou qui craindraient de faire arracher ces organes si précieux à la santé et à la beauté physique, peuvent être persuadées que sa méthode curative est infaillible quand on y a recours à temps. Des milliers de personnes et des plus respectables attesteraient le fait s'il était nécessaire.

Le cabinet est ouvert de 8 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
Prix modérés 13 juin

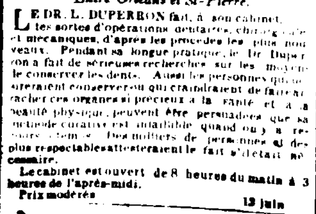

Fabricant de Fourneaux Economiques.

CLAVEL & Co.

Rue de Chartres, 135, entre Toulouse et St-Louis

ON trouvera dans leur magasin de toutes grandeurs, de fourneaux portatifs, et toutes ustensiles nécessaires à la cuisine, à des prix très modérés. 11 août

50 DOUZAINES de cravattes noires, de Florence, à vendre par
DOMINIQUE LANATA,
11 nov Nos 5 et 10 rue Jefferson

Pour la Californie via Chagres—Ligne des Etats-Unis pour Chagres—Compagnie de steamers [illegible] portant la malle de la mer Pacifique—Le navire à vapeur magnifique à double machine, PHILADELPHIA, sous le commandement du capitaine [illegible], fera son premier voyage de ce port pour Chagres en droite ligne, dimanche matin 1er décembre, à 9 heures précises. Ce navire et le nouveau steamer CARIBEAN, également à double machine, et construit expressément pour ces trajets, formeront une ligne dont les départs auront lieu tous les quinze jours, de ce port pour *Chagres directement*, et se relieront aux steamers de la malle OHIO, CALIFORNIA, PANAMA, NORTHERNER, TENNESSEE, COLUMBIA et CAROLINA, qui vont de Panama à San Francisco et à l'Oregon. De cette manière, les passagers pourront obtenir des billets qui leur donneront la garantie de se rendre au lieu de leur destination avec promptitude et sécurité.

Une malle sera expédiée par chaque steamer, portant les dates plus récentes qu'aucun autre steamer des Etats-Unis laquelle malle joindra celles du gouvernement qui partent par les steamers du 1er et du 13 de chaque mois, de Panama pour la Californie et l'Orégon.

Prix des passages :

De la Nlle-Orléans à Chagres—A la chambre,			$ 70
Do	do	à la 2me chambre,	65
De	do	entrepont avec hamacs et repas à part,	
De Panama à San-Francisco, à la chambre,			45
Entrepont avec hamacs et repas séparés,			300
			150

Les passages et les ordres pour le fret doivent être directement pris chez les agents, attendu que personne autre n'est autorisé à vendre des billets ni prendre des engagements pour le fret.
ARMSTRONG, LAWRASON & CO,
16 nov 105, rue des Magasins

POUR NEW-YORK via HAVANE—Compagnie de la Malle des E. U.—Le magnifique steamer neuf PACIFIC, commandé par N. Jarvis, partira pour ce port ci-dessus, jeudi le 28 novembre, à 8 heures A. M. du bout de la rue Ste Marie à Lafayette pour New York et la Havane.

Prix du Passage :

Pour New-York—Salon des dames		$ 75
—	hamacs	60
—	Entrepont	35
Pour la Havane—	Salon d'avant	35
—	Entrepont	25

Les passagers pour la Havane devront se munir de passeports du consul espagnol. Un excellent médecin est attaché à chaque steamer de la compagnie.

Nul passage ne sera considéré arrêté s'il n'est payé, et tous les bills de passage ou de fret doivent être réglés au bureau des agents.

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la compagnie de la malle des Etats-Unis, 95, rue des Magasins. JAMES R JENNINGS. Agent

☞ Les chargeurs sont prévenus que cette compagnie a fait faire des connaissements sur une forme particulière et pour l'usage de leurs steamships, [illegible] connaissements seront délivrés aux chargeurs, [illegible] compagnie, [illegible] signés par les agents. Tous les connaissements doivent être signés avant le départ du navire. 18 nov

POUR LA CALIFORNIE—Compagnie de la Malle des Etats-Unis—Pour la CALIFORNIE via CHAGRES, sans délai à PANAMA—Le magnifique steamer neuf PACIFIC, sous le commandement de N. Jarvis, partira pour Chagres, avec les malles et les passagers de San Francisco et tous les ports intermédiaires, du bout de la rue Ste-Marie, Lafayette, à huit heures du matin, jeudi, 28 novembre.

☞ La compagnie de la malle des Etats-Unis a maintenant quatre magnifiques steamships, le ELDORADO, OHIO, [illegible] PUEBLO, COLUMBUS, ISTHMUS et ANTELOPE, à son service entre tous les quinze jours, de Panama à San Francisco et les départs de Panama s'échelonnant avec les arrivages à Chagres. Les passagers peuvent avoir la certitude de ne pas être retenus dans ce port à Panama au delà du délai, fixé.

Prix du Passage.

De la Nlle-Orléans à Chagres, à la Chambre,	$ 70
" à la seconde Chambre,	65
Entrepont et nourriture à part,	35
De Panama à San Francisco, à la chambre	45
— entrepont, nourriture à part,	150

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la compagnie de la malle des Etats-Unis, [illegible] des Magasins.

Nul passage n'est considéré arrêté s'il n'est payé. Un chirurgien est attaché aux navires de cette Compagnie.
19 nov JAMES R JENNINGS, Agent

ARRANGEMENT POUR L'HIVER—Le bateau à vapeur ELVIRA partira à l'avenir du chemin de fer pour Covington et tous les ports intermédiaires trois fois par semaine comme suit

De la Nouvelle-Orléans	De Covington
Mardi—à midi	Lundi, à 5 heures A. M.
Jeudi—à midi	Mercredi 6 "
Samedi—à midi	Vendredi 6 "

Pour plus amples informations, s'adresser à
EUG. ROCHEREAU & Co
17 et 19, rue St-Louis

PENDANT TOUT L'HIVER,
DEUX VOYAGES PAR SEMAINE.

Le vapeur FASHION, capitaine J. Martin, partira de la Nouvelle-Orléans les mardis et vendredis à 8 heures A. M. pour GRANDE PRAIRIE. Et tous les vendredis à dix heures A. M. pour le CANAL RAPPELET. S'adresser à bord, au bout de la rue St-Louis ou à
MAUNSEL WHITE & Co.

☞ Tout article de fret, qui n'aura pas été embarqué au bateau jusqu'au jour du départ sera emmagasiné chez A. PINAUD & Co,
11, rue Toulouse.

Deux voyages par semaine.

Pour la Balize, Passe du Sud-Ouest, Forts et ports intermédiaires, le vapeur G. T. [illegible] capitaine A. Laroux partira tous les samedis à [illegible] heures et sera de retour en ville les [illegible]

Pour le Canal Rappelet—Le bateau à vapeur [illegible] partira tous les [illegible] heures [illegible] pour le fret et navigation pendant toute la saison [illegible]
MINISTER & ANDERSON, J. P. Adams
BRAUD, ADAMS & Co.
4nov 31 Vieille Levée.

Pour la Côte, Bayou Sara et tous les ports intermédiaires.

Le beau steamer ALBATROSS capt J. W. Wheelhouse partira pour les ports ci-dessus, tous les samedis, à 10 heures du matin et tous les mardis, à 5 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue Douane ou à J. W. ARTHUR & Co,
27, Nouvelle Levée

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots de Stanton—Le paquebot HELOISE [illegible], capitaine Griffith, ayant presque tout son chargement, partira dans tout le courant de la semaine. Pour le reste de fret, valeur de 400 balles coton [illegible] s'adresser à bord vis-à-vis la rue St-Joseph, ou à J. W. STANTON & Co,
18 nov Encoignure Magasin et Lafayette

POUR TABASCO—La goélette mexicaine YSABELITA, capitaine Hannah, ayant la plus grande partie de son chargement, partira incessamment. Pour un reste de fret et passage, s'adresser au capitaine à bord ou au consignataire, FCO. PUIG Y PUIG,
11 nov 26, rue de la Commune.

POUR LA HAVANE—Devant partir le 23 du courant—Le brick paquebot espagnol P. SOULE, capitaine M. Smith, partira [illegible]. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à TROISGROS & Co,
14 nov 26, rue de la Vieille Levée.

POUR LA HAVANE—Le brick A. V. SOSSEY, de première classe, capitaine Hannah, partira prochainement. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à JOSEPH MITCHELL,
9nov 30, rue Poydras.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier et de 1re classe, JOHN C. CALHOUN, capt. Lowell, ayant une partie de son chargement engagé et allant à bord partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, son emménagement étant magnifique, s'adresser au capitaine à bord, face au poteau No 13, Seconde Municipalité, ou à H V BAXTER,
19 nov 79, Commune

POUR LE HAVRE—La barque fine voilière PATRICK HENRY, capt. Hiller, à la plus grande partie de son chargement et partira sous peu. S'adresser pour le reste du fret, passage, ayant de beaux emménagements, au capitaine à bord, face au poteau No. 15, seconde municipalité, ou à H. V. BAXTER,
11nov 79, rue Commune

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier et de première classe OLD ENGLAND, capt. Lowell, ayant presque tout son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ses emménagements étant splendides, s'adresser au capitaine à bord, en face du poteau No 17, seconde municipalité, ou à H. V. BAXTER, 79 Commune ou à W. HOFFENSANDT, 8 St Charles.

POUR LE HAVRE—Le navire TALLEYRAND, capitaine Williams, ayant la plus grande partie de sa cargaison allant à bord, partira incessamment. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord, poteau No. 14, Seconde Municipalité, ou à H V BAXTER,
4 nov 79 Commune

POUR BARCELONNE.—Le nouveau trois-mâts goélette PAULITA, capt. Barratto, est attendu sous peu et sera expédié pour le port ci-dessus. Pour fret d'environ 1,600 balles coton s'adresser à JUAN Y DE EGANA,
47, rue Bienville

Cognac, La Rochelle, vins rouge et blanc.

RÉCEMMENT reçu de Bordeaux, par les navires Arendal, Oceana et Sabattis,
30 demi-pipes cognac, 4me pr. J. & J. Prom & Co La Rochelle
20 " " 3me " 1847,
20 " " 1ere fine champagne,
10 " " 4me vieux cognac,
10 " " 3me fine champagne, J. & J. Prom & Co Cognac.

93 demi barriques vin St-Julien, 100 demi barriques vin Montferrand, 118 barriques Montferrand Bordeaux, 32 do Pauillac Médoc, 27 barriques vin blanc J. L. Prom, 44 do vin Bordeaux St Caprais Gaillard, 135 demi barriques idem, 40 barriques vin St Caprais Gaillard, 30 do Palu St-Loubes, 8 barils vin blanc Céron, 500 caisses vin Margaux et St Julien, 300 demi caisses sardines La Rochelle, 1500 quarts idem, à vendre par
FCO. DE FUENTES & Co,
11 nov 21, rue de la Vieille-Levée.

COGNAC LA ROCHELLE VENANT D'ARRIVER.
45 quarts pipes, 4e pr J & J Prom & Co, La Rochelle,
12 do do 4e pr marque Washington, do
17 do do 4e pr J & J Prom & Co, vieux Cognac,
35 do do 4e pr vieux Cognac,
20 do do 4e pr J J Rousse;
17 8me do 4e pr Comer & Martin, La Rochelle,
56 do do 4e pr Cognac St-Cricq;
20 do do 1re pr E Lompuy 1803,
20 do do 1re pr marque Aigle B B F;
25 do do 4e pr J & J Prom & Co.
Dans les magasins de la Douane et à vendre par
FCO. DE FUENTES & Co.
29 oct 21, Vieille Levée

EN débarquement du navire Sabattis, venant de Bordeaux
5 demi, 15 quarts et 8 huitièmes pipes très vieille eau de vie cognac fine champagne, Bisquit Tricoche & Co.
2 demi, 4 quarts et 2 huitièmes vieille eau de vie Cognac M. Castillon Jr. 1825,
10 quarts pipes Mte. Castillon Jr. 1815
100 caisses vin rouge St Julien Médoc,
100 do do Pauillac do;
100 do do St Estèphe do;
100 do do Margaux do;
100 do do St Laurent do;
200 do do Chateau Bernone Médoc, et
à vendre par A. CARRIERE,
11 nov 25 Vieille Levée

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.

HART THOMAS & Co. informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit

De la rue Jackson, Lafayette:
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 8 do P. M.
De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/2 heures P. M.
Départs du bas de la ville:
De la Presse à Coton (Troisième Municipalité)
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 7 3/4 h. P. M.
De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/4 heures P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus ceux qu'il y a des dames.
Billets à vendre au No 58, rue des Magasins
30 mars—1an

AMIDON—10 barils amidon de la Havane, à vendre par TROISGROS & Co,
5nov 26, Vieille Levée